



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 7 novembre 2013

**ALERTE CONSOMMATEURS : LE GOUVERNEUR CUOMO ALERTE LES NEW YORKAIS SUR DES
SOLLICITATIONS FRAUDULEUSES CONCERNANT LE PROGRAMME STAR**

Des courriers offrent d'effectuer la demande gratuite à STAR avec des frais

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew M. Cuomo a conseillé aujourd'hui les contribuables de faire attention à des sollicitations offrant un service payant pour effectuer une demande d'exonération d'impôts fonciers de l'aide fiscale scolaire (School Tax Relief) (STAR) - alors que les propriétaires de maisons peuvent en faire la demande gratuitement.

Les nouveaux propriétaires ont reçu des courriers offrant de les inscrire au programme STAR avec des frais importants équivalents au montant total des économies de première année des contribuables - qui se monte en moyenne à 700 \$ à l'échelle de l'Etat et peut atteindre 3 000 \$ pour les citoyens seniors de la Basse Vallée de l'Hudson et de Long Island. Un exemple de ces courriers peut être consulté [ici](#).

« Les New Yorkais ne doivent pas être trompés : l'inscription au programme STAR est gratuite, pratique et offre aux contribuables des centaines, et parfois des milliers de dollars d'allègement des impôts fonciers chaque année », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « J'encourage les propriétaires qui ne bénéficient pas d'exonération STAR d'effectuer leur demande en propre et d'éviter des plans malhonnêtes visant à vous faire payer pour un allègement d'impôt qui est le vôtre de plein droit. »

Les exonérations STAR sont les seules exonérations d'impôts fonciers financées par l'Etat de New York. Il existe deux exonérations STAR : l'exonération de base STAR pour les propriétaires avec des revenus inférieurs à 500 000 \$ et l'exonération STAR renforcée pour les citoyens seniors avec des revenus inférieurs à 81 900 \$. La date limite pour s'inscrire au programme STAR est le 31 décembre 2013.

Pour faire un demande STAR :

- A l'extérieur de la Ville de New York, les propriétaires doivent soumettre une demande [application](#) auprès du bureau de leur évaluateur local.
- La Ville de New York a un [formulaire](#) séparé, que les propriétaires peuvent demander en appelant le 311 s'ils n'ont pas d'accès Internet.

French

Nouveau programme d'inscription STAR

Afin d'éliminer le gaspillage et la fraude concernant le programme STAR, les propriétaires qui bénéficient déjà de l'exonération de base STAR doivent s'inscrire cette année auprès du Département des impôts de l'Etat de New York.

Pour être éligible au programme STAR, la propriété doit être la résidence principale des propriétaires. Malgré cette exigence, une étude du Département des Impôts de l'an dernier a révélé que des milliers de propriétaires de résidences multiples bénéficiaient de plus qu'une seule exonération STAR.

Plus de 60% des 2,6 millions de bénéficiaires de base STAR se sont déjà inscrits pour leurs exonérations. L'inscription en ligne prend moins de quatre minutes et peut être effectuée sur le site web du Département des Impôts. Les propriétaires qui n'ont pas d'accès Internet doivent appeler le 518-457-2036 pour s'inscrire.

La date limite d'inscription est fixée au 31 décembre 2013.

Pour plus de renseignements

- S'inscrire en ligne à www.tax.ny.gov (les formulaires d'inscription sont disponibles en sept langues)
- Appeler le 518-457-2036 pour vous inscrire par téléphone
- [STAR Registration Media Center](#) (le centre de presse d'inscription STAR) comprend des graphiques, des fiches de renseignements et d'autres liens destinés aux médias
- [Vidéo Youtube](#)
- [Démo en ligne](#)
- [Follow the Tax Department on Twitter](#) (Suivre le Département des Impôts sur Twitter) pour des actualités en temps réel sur l'inscription STAR

###

Des informations supplémentaires sont disponibles sur www.governor.ny.gov
Etat de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418